Published on *Lab Périurbain* (http://periurbain.cget.gouv.fr)

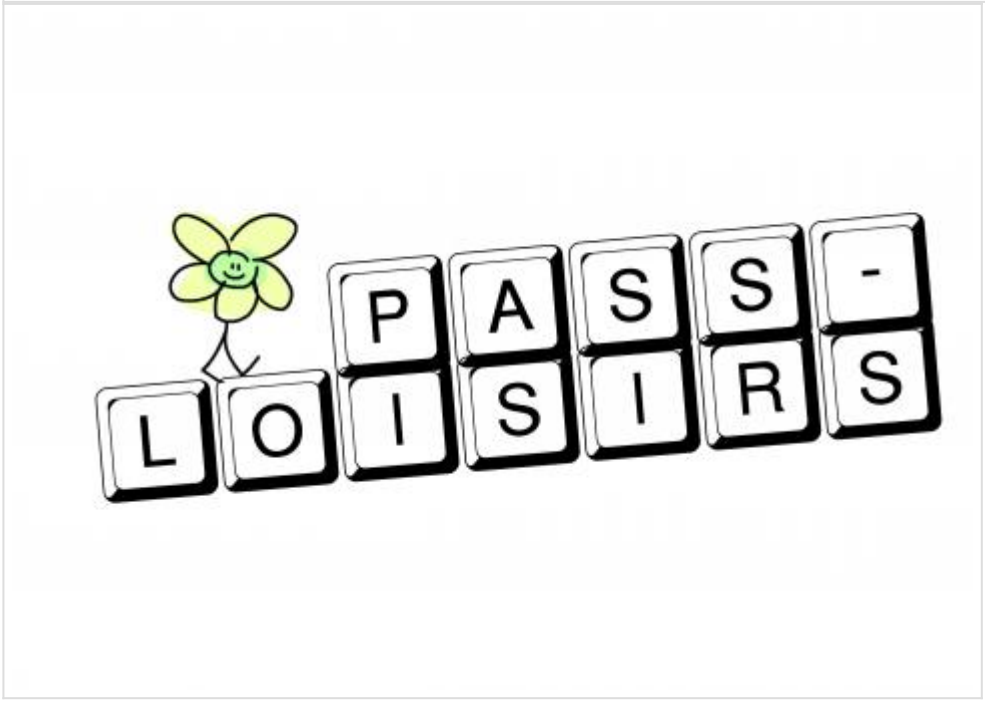

acteur-67-3

Personne référente:

Ghislaine LUX

Adresse site web:

http://www.paysdemarmoutier.eu/actualites-pass-loisirs.html

Adresse Email:

developpement@cc-marmoutier-sommerau.eu

Téléphone du référent:

0388032213

document_ressource:

Règlement Pass-loisirs.pdf

Domaine(s) d'action du projet:

Vivre ensemble et cohésion sociale

partenaires:

Associations

aides_publiques:

non

labels:

oui

Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:

Faire connaître les associations locales, en particulier les activités qu'elles proposent. A terme, encourager les enfants et jeunes à intégrer activement une ou plusieurs associations. Proposer des temps d'activités de courte durée pendant les vacances scolaires, pendant lesquels les enfants peuvent se retrouver et s'amuser. Découvrir d'autres / de nouveaux moyens de se divertir, par la pratique sportive, du bricolage, de la musique, la découverte du patrimoine naturel et de ses potentiels, découvrir des activités originales sous un angle nouveau (acrobaties, jeux du cirque, poterie, vannerie, couture, ...)... Fédérer, au travers des enfants, l'ensemble des familles autour de la vie associative locale. Redynamiser le bénévolat associatif local.

Description du projet:

La collectivité a un rôle de gestionnaire et de fédérateur. Elle fédère l'ensemble des associations intéressée, recense les activités, gère la communication (montage, impression et diffusion d'un programme) et les inscriptions. Les associations proposent, par le biais de leurs bénévoles et intervenants, des activités qui sont en lien avec l'objet de leur association, sur le temps des vacances scolaires. Elles gèrent l'activité dans son intégralité : date, horaires, nombre de participants, thématique, lieu, durée ... (l'ensemble du dispositif est encadré par les principes régissant l'encadrement de mineurs). Un programme est ainsi monté et permet aux enfants de participer aux activités qu'ils souhaitent, au gré de leurs envies et de leurs disponibilités. Les activités sont ouvertes aux enfants habitant l'intercommunalité, âgés de 4 à 16 ans, mais également aux enfants extérieurs à l'intercommunalité. Les enfants passent d'agréables moments à créer, jouer, se dépenser, tout en découvrant les bénévoles, les associations qui font vivre le territoire au quotidien.

Les éléments clefs du projet:

La mise en place de nouveaux services

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)